

A BAS L'EMPIRE, VIVE LA RÉPUBLIQUE!

*«...L'Europe...! Les tentatives d'unification politique y ont connu leur temps de gloire,
si l'on songe à l'Empire Romain, puis aux Empires carolingien et germanique
qui en ont pris le relais... La Réforme, c'est un fait d'histoire,
a contribué à une dispersion...
L'époque des révolutions a vu s'accroître le morcellement, l'indépendance...».*
Paul VI - 18 oct.1975.

La tentative de construire un empire sur les «*décombres*» des nations européennes est née d'un projet politique longuement mûri et dont les auteurs ont pris la peine de nous prévenir.

Elle a été accompagnée d'une vaste campagne de conditionnement idéologique au nom, notamment, du «*maintien de la paix*». Comme si, historiquement, la constitution des empires avaient été un facteur de paix!!!

Quoi qu'il en soit, tout est ordonné pour nous faire admettre que la construction de la «*Nouvelle Europe*» serait inéluctable et tout «*retour en arrière*» (sic) serait impossible.

De ce point de vue, c'est faire preuve d'un «*marxisme vulgaire*» de voir dans la «*construction européenne*» la seule conséquence d'une «*logique capitaliste*» qui, d'une certaine manière prendrait ainsi la place de l'idée de Dieu et, devant laquelle, les hommes devraient renoncer à faire leur propre histoire!

«Le principe d'unité ...»

On aura remarqué dans la déclaration de Paul VI, dont nous citons des extraits en exergue de cet article, l'attaque contre les protestants: «*La Réforme a contribué à une dispersion...*»...

On reconnaît là un principe commun à toutes les religions: la sacralisation de «*l'Unité*».

Ceux, des syndicalistes, qui, il y a un demi-siècle, eurent le courage de s'opposer à la colonisation de la C.G.T. par les stalinien et de constituer la C.G.T. - *Force Ouvrière*, se souviennent de la campagne haineuse dont ils furent l'objet: ils étaient «*scissionnistes*», autrement dit hérétiques et relaps.

La «maison du Père»

Certes, l'Église catholique admet qu'il peut y avoir «*plusieurs demeures dans la maison du père*», c'est-à-dire, en quelque sorte, l'existence de «*tendances*» au sein du «*Parti*». Mais, bien entendu, elle ne saurait admettre la pluralité des Partis et, encore moins, le pluralisme syndical. Tous doivent demeurer dans la «*maison du Père*». C'est la raison pour laquelle, dans le «*Saint Empire Romain Germanique*», que Hitler n'a pu (malgré la bienveillance de Pie XII) réussir à construire, n'étaient tolérés que le *Parti National-Socialiste* et l'*Arbeitsfront* !

La C.E.S.: organisation supranationale

Dans l'Europe des Traités de Rome et de Maastricht, la prison syndicale, dans laquelle les Confédérations nationales sont invitées à se laisser enfermer est construite. Il s'agit de la «*Confédération Européenne des Syndicats*» qu'on ne saurait considérer comme une organisation internationale, mais bel et bien d'une organisation supranationale (comme l'État du même nom).

1964: Paul VI proclame ...

On notera, au passage, que les dirigeants néo-stalinien de la C.G.T. qui ont, il est vrai, une longue pra-

tique de la «*servitude volontaire*» implorent qu'on veuille bien leur faire une petite place (dans la maison du père!)

De fait, la C.E.S. n'a rien à voir avec le «*mouvement syndical*» que les travailleurs ont construit pour la défense de leurs intérêts. Elle n'est rien d'autre qu'une «*institution*» du *Saint Empire Romain Germanique* qui, par la qualité de ses dirigeants (sociaux-chrétiens) et en vertu du principe de subsidiarité, est directement subordonnée au seul Parti réellement international qui existe et dont le siège est situé dans les «*États pontificaux*» dus à Pépin Le Bref, et plus récemment, aux «*accords du LATRAN*», sorte de «*compromis historique*» avec le fascisme italien!

Pour l'abrogation des Traités de Rome et de Maastricht

Je suis, personnellement, partisan convaincu de la nécessité d'organiser la résistance à l'état supranational totalitaire dont le siège officiel est à Bruxelles et c'est pourquoi je milite au sein du «*Comité National pour l'abrogation du Traité de Maastricht*», qui ne saurait être considéré comme un substitut aux organisations ouvrières dont l'existence est, plus que jamais, nécessaire, mais doit demeurer l'endroit où militants ouvriers et démocrates se retrouvent pour organiser la résistance.

C'est pourquoi on ne peut que souscrire à la déclaration de Daniel Gluckstein lors de la manifestation du 31 mai:

«Camarades, abroger Maastricht n'est pas une question parmi d'autres. C'est, au sens plein du terme, une question de vie ou de mort pour des millions dans toute l'Europe. Il nous faut dire très tranquillement, mais aussi très fermement: rien ni personne ne nous fera renoncer! Aucun gouvernement, aucun Ministre, quelle que soit son étiquette ou sa coloration politique, ne pourra nous faire admettre ce qui n'est pas admissible, aucun prétendu réalisme aucune cohabitation incontournable, aucun intérêt supérieur de la gauche rassemblée ne nous fera céder d'un pouce sur cette exigence qui est le point de départ de la défense de la civilisation humaine, à savoir que Maastricht doit être abrogé».

Le bon grain de l'ivraie ...

Je constate avec une satisfaction non exempte d'un sentiment de perplexité que l'initiative des «41» suscite dans de nombreux milieux, parfois proches du pouvoir, un certain intérêt. Bien entendu, dès lors que les intéressés sont des personnalités conscientes de la lutte à mener pour préserver les acquis d'une civilisation née de la renaissance et des lumières, on ne peut que s'en réjouir.

Pour autant là, comme ailleurs, il faudra savoir distinguer «le bon grain de l'ivraie»

Mais n'est-ce pas là une constante de la vie politique?

Alexandre HÉBERT.

1964: PAUL VI PROCLAME... L'EUROPE DE ST-BENOÎT... VOUÉE À L'OBÉISSANCE

«*Qui que vous soyez, renoncez à votre volonté personnelle, et saisissez-vous des armes solides et lumineuses de l'obéissance*» - Extrait de la Règle de Saint Benoît.

DEVINETTE...

Feuilletant dernièrement un ouvrage, je suis tombé sur des extraits d'un programme d'une organisation ou d'un collectif et je propose de deviner laquelle ou lequel:

a- «*Suffrage Universel avec scrutin de liste régional et représentation proportionnelle*»;

b- «*Participation des représentants des travailleurs au fonctionnement de l'industrie*»;

c- «*Octroi aux organisations des travailleurs elle-même (pourvu qu'elles en soient dignes moralement et*

techniquement) de la gestion d'industries et de services publics»;

d- «Politique extérieure qui mette en valeur, dans les compétitions pacifiques de la civilisation, la nation dans le monde»;

e- «Un fort impôt extraordinaire à caractère progressif sur le capital...».

Alors? PS? CFTD? Delors?

Le point a: annonce-t-il la loi Deferre de régionalisation? Il n'est rien d'autre que la préparation des assemblées régionales.

Le b: les lois Auroux? Celles-ci ne prétendent-elles pas «associer» des représentants des travailleurs au fonctionnement des industries.

Le c: est-il le programme de la C.F.D.T. présenté à sa création en 1964? L'octroi cité est tout simplement l'autogestion.

Le d: les politiques extérieures d'un gouvernement qui abaisse le coût du travail pour s'insérer dans la mondialisation? Beaucoup de gouvernements (gauche et droite) nous ont asséné qu'il faut tout accepter pour se soumettre à la mondialisation ou en tout état de cause, accompagner la mondialisation.

Le e: une revendication maximaliste du PS? D'ailleurs, l'esprit de la C.S.G. n'est-il pas de «taxer» le capital au lieu des cotisations pour alimenter les caisses de l'État et par là, la Sécurité Sociale?

Un peu d'aide: Ceux qui ont écrit ce programme se proposent d'organiser les chômeurs indépendamment des travailleurs ayant un emploi et se singularisent par un appel à la «Jeunesse» pour qu'elle prenne en main son avenir afin de devenir citoyen de l'État. Pour le premier élément, ceci nous ajoute les SUD, AGIR, AC! et *tutti quanti* alors que le deuxième rappelle à s'y méprendre l'organisation du «Train de la liberté anti-FN», organisation qui a fait moult appels aux jeunes pour qu'ils deviennent citoyens et manifestent contre Le Pen.

(Les extraits sont en toute simplicité tirés d'un programme paru dans «Il Popolo d'Italia» en 1919. C'était le programme de Mussolini).

Christian PIERALLI.

RÉSISTER AUX MÉTHODES TOTALITAIRES DE PROPAGANDE

Lettre à un P.D.G.

Rezé, le 5 juin 1997,

Alexandre HÉBERT, 19 rue de l'Étang Bernard, 44400 Rezé,

à Monsieur Louis SCHWEITZER, Président Directeur Général des Établissements RENAULT, 34 quai du Point du Jour, 92109 BOULOGNE BILLANCOURT,

Monsieur le Président Directeur Général,

Client de chez Renault depuis plus de trois décennies, je me suis présenté ce jour chez CORA, concessionnaire Renault, 100, route des Sorinières à Rezé, pour obtenir une plaque d'immatriculation ne comportant pas le symbole de l'Europe, (12 étoiles à 3 branches), il m'a été répondu qu'on ne pouvait pas donner satisfaction parce que «Renault avait repris toutes les anciennes plaques et imposait le port de la plaque avec le symbole européen».

J'avais cru comprendre que le gouvernement précédent avait «*autorisé*» et non «*imposé*» la plaque «*européenne*», je suis donc surpris que les usines Renault veuillent transformer leurs clients par le biais d'un affichage ostentatoire sur les plaques d'immatriculation, en propagandistes de la «*Nouvelle Europe*».

En tant que citoyen, je suis résolument hostile à la tentative de reconstitution du St. Empire Romain Germanique à laquelle nous assistons actuellement. Je considère donc que le refus par un établissement Renault de me procurer une plaque, vierge de toute propagande, relève de méthodes qu'il me faut bien qualifier de totalitaires.

Je suis donc amené à considérer que les méthodes initiées, semble-t-il, par la direction des Établissements Renault, portent atteinte à ma liberté de citoyen, j'ajoute même, que compte tenu du caractère religieux du symbole choisi par «*l'Union Européenne*», ex «*Communauté européenne*», elles constituent, en outre, une atteinte à ma liberté de conscience.

Tout ceci, en contradiction avec les «*Droits de l'homme et du citoyen*». De tels agissements, s'ils étaient confirmés, relèveraient, selon moi, de l'appréciation de l'opinion publique et, éventuellement, du jugement des tribunaux.

Je veux croire, néanmoins, qu'il ne s'agit que d'une erreur, et dans l'attente d'une confirmation par vos soins,

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Alexandre HÉBERT
*Syndicaliste, membre du Comité National
pour l'abrogation du Traité de Maastricht*

Lettre au Ministre de l'Intérieur (et des Cultes)

Rezé, le 6 juin 1997

Alexandre HÉBERT, 19 rue de l'Étang Bernard, 44400 Rezé,

Monsieur Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau, 75008 PARIS,

Monsieur le Ministre,

Vous voudrez bien trouver ci-joint copie d'une lettre que j'adresse à Monsieur Louis Schweitzer, P.D.G. des Établissements Renault.

Comme vous pouvez le constater, le simple fait de refuser de me vendre une plaque d'immatriculation conforme aux dispositions légales en vigueur dans notre pays, c'est-à-dire excluant tout motif propagandiste, relève de la manipulation idéologique indigne d'une véritable démocratie.

Personnellement, je suis hostile à l'apposition de toute marque ostentatoire sur les véhicules automobiles. Cela étant, symbole pour symbole, si j'avais à choisir, je préférerais les trois couleurs de la République aux 12 étoiles (à trois branches) du symbole marial.

Je souhaite, Monsieur le Ministre, être tenu informé par vos services des dispositions prises pour faire respecter, y compris, par les usines Renault, la légalité républicaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes très sincères salutations.

Alexandre HÉBERT.

Notre camarade Jean-Louis DUBOE nous a adressé un article et nous demande de le publier en Tribune Libre, ce que nous faisons bien volontiers.

RÉFORME, RÉVOLUTION, ET RÉGÉNÉRATION...

Un certain nombre de camarades de Force-Ouvrière (c'est leur droit le plus absolu), a signé un texte dont l'intitulé «*Syndiqués*» laisserait entendre que ceux qui ne partageraient pas leur point de vue ne le seraient pas.

Pour ma part, je suis syndiqué, à la C.G.T.-FORCE OUVRIÈRE, depuis 20 ans, et je suis toujours fier de l'être.

La C.G.T.F.O. va célébrer l'an prochain ses 50 ans d'existence. Elle continue la vieille C.G.T., celle de l'anarcho-syndicaliste Fernand Pelloutier, du blanquiste Victor Griffuelhes, des réformistes Léon Jouhaux et Robert Bothereau, autant de camarades syndiqués qui savaient que si le syndicalisme se suffit à lui-même, il ne suffit pas à tout. Aucun d'eux, à aucun moment de leur vie de militant, n'a caché son drapeau dans sa poche.

Il est clair que depuis un siècle, les vicissitudes et les scissions qu'a vécu la C.G.T. ont eu pour origine des tentatives d'inféoder le syndicat à un parti politique. En ce sens, les scissions syndicales de 1920, 1939 et 1948 ont marqué la volonté des militants de rester fidèles à la *Charte d'Amiens* de 1906. Ils ont eu raison.

Je constate que ceux qui, aujourd'hui, entendent se démarquer des orientations actuelles de la C.G.T.F.O (c'est toujours leur droit), ne font aucune référence à la *Charte d'Amiens*. Est-ce bien un hasard? Ils affirment se réclamer du «*Réformisme*», entendant ainsi se démarquer des... «*Révolutionnaires*». Encore faut-il s'entendre sur les mots.

Pour ma part, je revendique haut et fort, mon appartenance au courant réformiste du mouvement ouvrier. Je considère qu'un militant syndical, digne de ce nom, ne peut pas être autre chose que réformiste. Il n'y a que les révolutions qui font les vrais révolutionnaires. Il n'y a que les événements de l'histoire qui déterminent la place et le rôle des individus confrontés à ceux-ci.

«*Révolutionnaire dans les aspirations et Réformiste dans la pratique*», plus qu'un slogan de congrès est une ligne de conduite pour tout militant syndical digne de ce nom.

L'ensemble des acquis sociaux de la classe ouvrière dans ce pays et dans l'ensemble des pays industrialisés a été conquis par la voie de la réforme et notamment du contrat collectif, mais celui-ci est aussi l'aboutissement de la revendication et d'un rapport de force à un moment donné, à l'instar de la grève générale de juin 36, ou de la grève générale de 1949. Cette dernière aboutira au vote de la loi du 11 février 1950 sur la liberté de négociation des salaires et des conventions collectives (suspendue par qui?).

Le Syndicat doit demeurer un syndicat.

Quand j'ai rejoint la C.G.T.F.O., j'étais militant du *Parti socialiste*. Dans ma section du P.S., ainsi que dans le groupe socialiste d'entreprise auquel j'appartenais, j'avais coutume d'expliquer que, pour ma part, j'étais militant en premier lieu du syndicat, c'est-à-dire de l'organisation de classe des salariés, sans distinction d'école politique, philosophique et religieuse. Porteuse de leurs revendications et aspirations collectives, je me battais pour que celles-ci soient relayées par le parti, sur le terrain qui lui est propre, sans mélange des genres. J'y ai toujours combattu la ligne, contraire à la *Charte d'Amiens*, qui consiste à défendre dans le syndicat, les thèses du parti.

J'ai quitté le parti socialiste en 1983 quand j'ai constaté que la politique mise en œuvre par le gouvernement de l'époque était en contradiction avec les revendications défendues par le syndicat et lorsqu'un de mes camarades de parti m'a demandé de soutenir en toutes circonstances la politique gouvernementale au sein de la C.G.T.F.O. Ce camarade, au demeurant très honnête, adhérent de la C.F.D.T., a, lui aussi, démissionné de son syndicat puis de son parti. Comme le disait si bien André Bergeron: «*On ne peut être à la fois, gouvernant et gouverné*».

Aujourd'hui, les salariés de ce pays, malgré les politiques de régression sociale impulsées par les gouvernements successifs depuis 15 ans, conservent (à ce titre, je revendique le qualificatif de «*conservateur*», cher à Mme Notat) un maximum de conquêtes sociales. Cela parce que le mouvement syndical, indépendant de ses origines jusque dans les années 50, disposait, de fait, de véritables relais au sein du parlement ou existait une véritable représentation politique de la classe ouvrière, de sensibilité laïque et réformatrice. Celle-ci était capable, d'une part, de traduire dans la loi, les avancées sociales conquises par la grève et la négociation, et, d'autre part, de faire barrage aux projets réactionnaires.

Jean Jaurès, partisan comme Léon Blum de l'indépendance du syndicalisme par rapport aux partis, n'hésitait pas à monter à la tribune du parlement pour y défendre les revendications ouvrières, notamment celles des mineurs de Carmaux dont il était le député. Je pense également aux militants de ma *Fédération des Employés et Cadres*, Albert Gazier, Christian Pineau, Georges Buisson, syndicalistes authentiques, socialistes authentiques, résistants ouvriers de la première heure, révolutionnaires dans l'esprit, et militants réformistes efficaces, à l'œuvre féconde.

Je ne m'étendrai pas sur la question de la laïcité, sévèrement remise en cause comme le reste (il suffit d'évoquer les accords Lang-Cloupet approuvés, et pour cause, par le démocrate chrétien Bayrou).

A Jacques Mairé, je rappellerai que le 12 février 1934, lors de la formidable manifestation de masse organisée sur l'initiative de la C.G.T., en réponse aux émeutes fascistes du 6 février 1934, ont défilé au coude à coude des militants ouvriers de toutes tendances (syndicalistes, anarcho-syndicalistes, socialistes, communistes, trotskystes), mais aussi ceux qui allaient finir à Vichy (comme les «*néo-socialistes*» Marquet et Déat ainsi que Belin de la C.G.T.), voire dans la *Légion Charlemagne*, les *Waffen SS* français, (comme le communiste Doriot).

La guerre, l'émergence d'un régime corporatiste, la résistance allaient séparer le bon grain de l'ivraie. Ce sont donc bien les événements qui forgent les résistants et les révolutionnaires authentiques. L'histoire nous apprend, à nos dépens, que le fascisme se cache aussi, là où on l'attend le moins.

Profondément Européen, ferme partisan des États-Unis d'Europe ou plutôt d'une union libre des Républiques Laïques, démocratiques et sociales d'Europe, je ne peux accepter cette «*communauté européenne*», cette «*Europe Nouvelle*», que nous construisent les démocrates chrétiens, les milieux financiers, avec la complicité active de certains «*sociaux démocrates*». Je ne peux accepter le désastreux *Traité de Maastricht* qu'il faudra bien abroger un jour, le plus tôt sera le mieux. Je ne peux accepter que, sous prétexte de «*construction européenne*», l'indépendance de mon organisation syndicale, la *Confédération Générale du Travail Force-Ouvrière*, soit bafouée, au profit d'une pseudo *Confédération Européenne des Syndicats*, ce «*machin*», ce conglomérat pseudo «*syndicat*», aux ordres de la *Commission de Bruxelles* et de la haute finance internationale, qui imposent des directives en contradiction totale avec les orientations décidées démocratiquement par les congrès des syndicats, je le considère comme l'instrument de la recomposition syndicale au niveau européen, à l'italienne. Là, est le véritable danger pour le syndicalisme réformatrice et qui fait que l'existence même de la *Confédération Force-Ouvrière* est en jeu. Et peu importe si affirmer cela me vaut l'étiquette de «*Trotskiste*» ou de «*Léniniste*». J'assume, comme a sans doute assumé mon grand-père, résistant gaulliste, quand «*Radio-Paris*», aux ordres des nazis le qualifiait de «*judéo-bolchevik*». Peu importe si je suis un «*compagnon de route*», car ce chemin là, cette route là, vaut la peine d'être empruntée assurément.

OUI au réformisme militant, syndical et politique, dans le strict respect de l'indépendance entre syndicat et partis!

OUI à l'esprit révolutionnaire qui anime tous les réformateurs sociaux!

OUI à la régénération (*) des valeurs ouvrières, républicaines et socialistes!

Jean-Louis DUBOE.
Syndicaliste et en tant que citoyen,
socialiste indépendant.

(*) Petit Larousse: «*Régénération*»: Réformation, amélioration, renouvellement moral. Reconstitution d'un organe détruit ou supprimé.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.
